



Appel à Communication
2^{ème} Journée doctorale Grand Est en SHS

“ Espaces et territoires à la croisée des SHS ”
24 avril 2019 (Nancy)

Bien que le langage courant ne distingue pas toujours espace et territoire, la longue histoire et culture des sciences humaines et sociales permet de comprendre la présence de deux termes en lieu et place d'un seul.

En tant que première dimension mise au jour par les géographes, la dimension « spatiale » a longtemps constitué le seul « cadre », physique, de la notion émergente de territoire. Pour la géographie, l'espace est institutionnalisé par le biais des agents publics et privés, économiques ou politiques : espace bâti, espace urbain, espace rural, espace géopolitique. Il ne devient territoire que lorsqu'il est délimité politiquement. Espace géographique qui regroupe un système de production et des réseaux proches, le territoire est également un espace social, une construction d'acteurs et un enjeu de contrôle où s'exerce le pouvoir. Liée aux politiques d'aménagement mais également éducatives, culturelles, sportives, territorialisées, la dimension « politique » et « institutionnelle » a été analysée plus tardivement tout comme la dimension « économique » qui intègre les éléments constitutifs du tissu économique territorial et inclut aussi les incitations et les financements émanant de l'État national et des collectivités territoriales concernées.

Repérée et analysée à partir des années 1950 en France, la dimension sociologique du territoire s'inscrit dans le jeu social des acteurs territoriaux du territoire qu'elle caractérise.

Ainsi, pour les sociologues, l'espace et le territoire ne valent que par les activités sociales qui s'y rapportent : les activités humaines étant presque infinies, les espaces et les territoires le sont aussi car *vivre, c'est vivre dans l'espace et dans le temps* (Ledrut, 1979, p. 59). Le territoire se dédouble également dans des espaces numériques qui encadrent, font support et dépassent même ces activités sociales, comprenant des systèmes qui en accompagnent/transforment la gestion et les impacts.

L'espace sociologique est infini dans le sens où il peut être utilisé de mille manières différentes et subdivisé selon l'utilisation que l'on en fait : espace qui supporte des pratiques symboliques, espaces où se greffent des imaginaires, espaces sociaux, institutionnels, espaces de la déviance, espaces alternés, etc. Le territoire est à son tour la segmentation ou la circonscription d'un espace à des fins pratiques. L'espace peut ainsi devenir territoire, c'est-à-dire circonscrit en fonction des besoins, des possibilités et des rapports de forces favorables ou défavorables, des institutions publiques et privées.

Pour les psychologues, la dimension humaine du territoire s'étudie à travers la relation comportementale qu'entretient l'individu avec son environnement physique et social, dans ses dimensions spatiales et temporelles (Moser & Weiss, 2003), ou encore à travers l'investigation de l'espace personnel de l'individu défini selon les différentes approches de la psychologie,

tantôt comme la distance physique d'interaction (Hall, Petita, & Choay, 1978), tantôt comme une "enveloppe psychique protectrice" (Fischer, 2011).

Mais l'espace peut également représenter un lieu de pouvoir et de reproduction pour un groupe social (Bourdieu et Passeron, 1970). En effet, toute la symbolique véhiculée par le mobilier urbain ou encore l'architecture possède une fonction utilitaire marquante pour le groupe social qui entend l'utiliser dans la poursuite de ses objectifs (marqueur identitaire, intérêts de classe, affirmation culturelle, etc.). Ces enjeux et démarcations identitaires permettent notamment aux acteurs du système de trouver leur place dans l'espace et de le revendiquer dans leur rapport aux autres, l'espace devenant alors un lieu d'affrontement symbolique entre deux individus pouvant eux-mêmes représenter différents groupes d'appartenance. L'espace doit donc être considéré comme le support de l'ensemble des rapports sociaux propres à une société historiquement définie. En ce sens, on peut se demander si c'est l'espace qui détermine les rapports sociaux ou bien si ce sont les comportements sociaux qui déterminent l'utilisation de l'espace.

Cette journée doctorale sera l'occasion d'apporter un nouvel éclairage aux concepts d'espaces et de territoires, à travers des contributions transdisciplinaires à l'image de l'ensemble des Sciences Humaines et Sociales.

Axes de recherche

Toutes les propositions doivent rester dans le champ thématique des espaces et des territoires quel que soit le domaine disciplinaire de leur observation et de leur analyse.

Dans cette perspective, et de manière non limitative, plusieurs axes de réflexion sont possibles :

- Autour du concept de territoire : Territorialité, identité territoriale, aménagement des territoires (santé, éducation ...), mobilités, migrations, immigrations.
- Autour du concept d'espace : Espace et pouvoir, historiographie politique des espaces, espace social, espace linguistique et sociolinguistique, espace et lexique, espaces numériques, espaces d'autrefois (textes, archéologie, histoire), espaces du vieillissement (EHPAD, jardins thérapeutiques ...), espaces d'accueil, espaces de travail, espaces et dispositifs de formation et d'éducation.
- Autour du concept de territorialisation : Frontières, limites, approches multiscalaires, déterritorialisation, cadre.

Bibliographie indicative

Bourdieu, P. « Effets de lieu » in Bourdieu P. (Dir., 1993), *La misère du monde*, Paris : Seuil, p. 159-167.

Di Méo, G., Buléon, P. (dir., 2005). *L'espace social. Une lecture géographique des sociétés*, Paris : A. Colin.

Fischer, G. N. (2011). *Psychologie sociale de l'environnement* (2e éd., mise à jour). Paris : Dunod.

Hall, E. T., Petita, A., & Choay, F. (1978). *La dimension cachée*. Paris : Éd. du Seuil.

Ledrut, R. (1979). *Sociologie urbaine*. Paris : PUF, p. 59.

Moser, G., & Weiss, K. (Éd.). (2003). *Espaces de vie : aspects de la relation homme-environnement*. Paris : A. Colin.

Calendrier Date limite de retour des propositions de communication :

Le **15 février 2019**, accompagnées obligatoirement d'un résumé de **2 500 signes** (espaces compris)

Attention : tous les textes d'une taille supérieure seront écartés.

Les résumés devront préciser le titre, l'unité de recherche et l'université de rattachement ainsi que le contenu de l'exposé projeté. Une courte bibliographie (maximum 5 références) devra également apparaître.

Le texte proposé devra être transmis par mail à : journeedoctoraleshsest@gmail.com

Site internet de l'évènement pour plus d'informations :

<https://journeedoctoralesh.wixsite.com/2019>

Comité scientifique d'organisation de la journée doctorale

Bérénice Saidah (Univ. Strasbourg), Bryan Muller (Univ. Lorraine), Cécile Bertrand-Dagenbach (Univ. Lorraine), Cédric Prevot (Univ. Lorraine), Jérôme Jouret (Univ. Reims), Jianyu CHEN (Univ. Strasbourg), Jonas Parétias (Univ. Strasbourg), Laetitia Le Chatton (Univ. Strasbourg), Luce Vaïcya Manomba Obame (Univ. Strasbourg), Maxime Thorigny (Univ. Reims), Mylène Belbezier (Univ. Lorraine), Philippe Odou (Univ. Reims), Sandrine Derson (Univ. Lorraine), Syrine Masrouki (Univ. Lorraine), William Gasparini (Univ. Strasbourg), Yasmina Kebir (Univ. Lorraine), Anne-Marie Chabrolle (Univ. Lorraine).



UNIVERSITE DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

UNIVERSITÉ
HAUTE-ALSACE

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

